

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail	SCHAEFF	SKL 300	CH 5776 02

Constructeur Karl Schaeff KG, Maschinenfabrik, 7183 Langenburg / Württ. (D)
 Identification "SKL 300" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à droite, latéralement, au-dessus du garde-boue avant
 N° du châssis à droite, latéralement, au-dessus du garde-boue avant, en haut, sur face latérale
 Ident. du moteur "F 2 L 912" à gauche, latéralement sur bloc-moteur, derrière le démarreur (plaquette)
 Importateur princ. Küpper, Baumaschinen AG., Case postale, 3601 Thoun
 Véhicule homologué 251./101 Signes fixes dans code du type SKL 300

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction articulée, hydrostatique, assistance hydraulique
 Transmission hydrostatique
 Nombre de vitesses 1 Entraînement ttes roues non déclench.
 Frein de service *) entraînement hydrostatique
 Frein auxiliaire mécanique, exp. int., glissant sur les roues AV
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier et segment
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. -

Moteur
 Marque DEUTZ Type F 2 L 912
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position arrière
 Refroidiss. air Nombre cylindr. 2
 Alésage 100 Course 120
 Cylindrée 1864 CV-impôt 9,59
 Puissance en CV 30,5 DIN à t/min 2300
 Bruit 83 dB/A à t/min 2300
 Silencieux **) 1/pot = 170 x 125 x 235 mm
 Mesure des gaz Bacharach = 4,0
 Déparasitage -

Carrosserie ***) chargeuse frontale avec (ou sans) excavatrice AR
 Nombre de portes - Indic. vit. -
 Ceintures sécurité - Rétroviseur gauche + droite
 Cale 2/360 x 160 x 200 Attelage broche AR
 Antivol -
 Nombre de places t 1 av - centre - ar -
 Dimensions int. ext.
 Longueur 6600 Empattements +) 1940
 Largeur 1800
 Hauteur 3120 Voie av 1500 ar 1500
 Porte à faux lat. - Voies av - ar -
av 1900
+) ar 760/2760 Braquage g 7000 d 7000
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 2800

Poids ***) avant arrière total
 Poids à vide 1200 3300 4500
 Charge utile -
 Poids total 1200 3300 4500
 Garantie fabr. 2000 3300 4500
 Dimens. pneus 10,5/10-18 10,5/10-18 (Variantes
6 / 2,5 6 / 2,5 voir
 Charge 3520 3520 remarques)
 pour V max 20 20
 Garantie poids remorquable avec frein -
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé 20
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h
 Vitesse maximale testée **) 18 km/h

§) Equipement	
Feux de route	
Feux de croisement	BOSCH K 21003
Feux de position	BOSCH K 21003
Feux rouges	SAW A 2076 + A 2077
Feux stop	-
Clignoteurs	av-lat. 4 (E) ar SAW A 2076 + A 2077
Catadioptres	av ar I (E)
Feux de gabarit	av §) ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	
Essuie-glace	1/balais 2000 /sans lave-glace
Avertisseurs	1 BOSCH 0 320 123 013

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail		
Marque et type	SCHAEFF	S.K.L.	300
Homologation			
N°	CH	5776	02
Carrosserie	***) Chargeuse frontale avec excavatrice AR		
Places	total	1	avant
Poids à vide	***)	4500	Carburant D
Charge utile	-		CV-impôt -9,59
Poids total	***)	4500	Cylindrée 1884

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Frein de service : entraînement hydrostatique admis comme frein de service à la suite d'essais pratiques de la Commission d'homologation (Ro/Gau) du 7.3.1975.
- ***) Bruit du moteur : toute la face intérieure du capot-moteur est revêtue de matière insonorisante
- ***) Carrosserie : sur demande, livrable sans excavatrice AR; en ce cas; P.-à-f.-AR = 760 mm; Poids AV = 1840 kg AR = 1840 kg Total = 3680 kg.
- +) Porte-à-faux arrière : avec excavatrice AR = 2760 mm, soit >80% de l'empattement; admis parce que le poids sur l'essieu dirigé est supérieur au 20% du poids effectif.
- ++) Vitesse maximale : 18 km/h à 2300 t/min au moteur.
- Plombage : 1 plomb sur la butée de pleine charge et 1 plomb sur les vis du régulateur.
- §) Equipement : si la cabine est munie de coupe-vents latéraux, l'importateur monte un defroster. les feux de gabarit latéraux A (E) combinés aux clignoteurs AV doivent être mis hors service, étant à plus de 100 mm des bords latéraux; sont admises, pour raisons techniques, l'implantation des clignoteurs AV-lat. (à plus de 1800 mm de la partie frontale) et celle, trop haute, des feux de croisement.

Inscrire dans le permis de circulation:

- 1 plomb sur la butée de pleine charge et 1 plomb sur les vis du régulateur
- le levier de commande de la pelle frontale doit être assuré mécaniquement contre toute manipulation intempestive.
- les plaques d'appui doivent être remontées et assurées, le bras et le godet excavateurs rétractés au maximum.
- une protection avec marquage jaune/noir est à fixer sur les dents de la pelle
- une tôle de protection avec feu de gabarit et marquage jaune/noir exigée sur le godet de l'excavatrice
- marquage jaune/noir exigé sur les côtés du bras excavateur et à l'arrière sur les supports des appuis latéraux
- un support portant les catadioptres, feux rouges et clignoteurs doit être fixé au bras excavateur; les feux rouges et clignoteurs AR fixés à la machine et dont les angles de visibilité sont insuffisants, doivent être mis hors service automati-

Lieu et date de l'homologation

quement au moyen d'un relais.

Homologation fédérale des types de véhicules

Heimberg, 12.2-/7.3-/1.7.1975